

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

En audience au Conseil des commissaires de la CSDM

LA COALITION POUR DES ÉCOLES SAINES À LA CSDM RÉCLAME UN COMITÉ DE VIGIE

(Montréal, le 23 mai 2013) Reçus en audience hier soir au Conseil des commissaires de la CSDM, les représentants de la Coalition pour des écoles saines à la CSDM ont réclamé l'appui de la commission scolaire dans leurs démarches pour convaincre le gouvernement du Québec de créer un comité de vigie afin de discuter des critères d'inspection de bâtiments et des analyses de qualité d'air; de s'entendre sur les façons de faire en ce qui a trait aux travaux et aux relocalisations des écoles aux prises avec des problèmes de qualité de l'air. De plus, le comité assurera une communication efficace et permanente avec les parents et le personnel au sujet des décisions concernant les travaux et leur évolution.

Cette demande s'ajoute à celle de créer un budget spécial de 100 millions de dollars par année durant les 10 prochaines années afin de combler le déficit d'entretien du parc immobilier de la CSDM et de procéder avec diligence à des travaux majeurs dans les établissements où la contamination par les moisissures a déjà été identifiée.

« Les parents et le personnel scolaire doivent connaître en temps réel ce qui se passe dans leur école. De plus, ils doivent avoir leur mot à dire sur les façons de faire, notamment en ce qui a trait aux travaux menés durant les heures de classe ou encore lorsqu'il s'agit de déplacer un groupe ou de changer d'école. Un comité du même genre a été mis sur pied par et pour le personnel des écoles Louis-Riel et Baril. L'ampleur des problèmes de qualité de l'air est telle que de nombreux établissements sont affectés. Il faut donc qu'un comité central de vigie soit formé afin d'assurer une liaison efficace et permanente avec les intervenants des édifices ciblés pour des travaux. Ce comité permettra également d'assurer que les sommes importantes réclamées au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport soient bien utilisées », de commenter

madame Manon Ricard, porte-parole de la Coalition et présidente du Comité central des parents de la CSDM.

Les membres de la coalition ont également informé les commissaires qu'elle compte maintenant 51 organisations membres qui regroupent plus de 150 000 personnes. La pétition qui circule a pour sa part recueilli jusqu'à présent près de 3000 signatures. Les commissaires ont été invités à la signer durant la séance. « Nous demandons également au Conseil des commissaires de nous faciliter le contact avec les parents dans les quelque 200 établissements de la CSDM afin qu'ils puissent signer la pétition réclamant du gouvernement du Québec un budget d'un milliard de dollars pour l'entretien du parc immobilier de la CSDM. C'est dans leur intérêt, autant que le nôtre, car cette demande est une question de santé pour 100 000 élèves et pour 15 000 membres du personnel; il faut réinvestir pour effectuer les travaux dans les plus brefs délais », d'ajouter Charles Allen, porte-parole de la coalition et président de l'Association professionnelle du personnel administratif de la CSDM (APPA).

La Coalition pour des écoles saines à la CSDM a été fondée le 13 février 2013. Elle est formée de 51 organismes, dont ses organisations fondatrices : le Comité central des parents de la CSDM, l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, l'Association professionnelle du personnel administratif, le Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal, le Syndicat national des employées et employés de la CSDM et l'Association des concierges des écoles du district de Montréal. Les six organisations représentent plus de 120 000 parents et membres du personnel de la CSDM.

-30-

Source : Coalition pour des écoles saines à la CSDM

Information : Yves Parenteau
Cellulaire : 514 910-3195

www.ecolessaines.com

